



## CHSCT DE HAUTE-GARONNE

Séance du 1<sup>er</sup> JUILLET 2020

### DECLARATION LIMINAIRE

Il y a quelques jours, nous commémorions l'appel du 18 juin 1940. Ce jour où quelques-uns de nos compatriotes, fort peu nombreux au demeurant, ont dit non à la barbarie nazie et à ses suppôts, implantés petit à petit et méthodiquement à la tête de la plupart des Etats européens, dont la France.

Pendant toute la crise sanitaire, Le Président de la République a parlé de la France comme un pays en guerre.

Le parallèle, s'il est loin de faire l'unanimité et pour cause, rappelle à notre mémoire la situation de la France au sortir de la guerre : un pays à reconstruire, sur les bases du programme du Conseil National de la Résistance, cette assemblée où par-delà leurs divergences profondes des hommes et des femmes avaient su s'entendre pour relever notre pays, tout en accordant de nouveaux droits très importants à la population et à ses travailleurs.

Nous avons construit notre « état providence » sur les bases de ce programme, largement inspiré par des idées de justice fiscale et de justice sociale.

En 1974, Arthur LAFFER a formulé cet adage « *trop d'impôts tue l'impôt* », associé à cette fameuse courbe – néanmoins fautive – qui porte son nom. L'idée simple selon laquelle si on augmente trop le taux d'imposition marginal, la base des recettes risque de se réduire, a investi le champ politique. À l'époque, George BUSH parlait « *d'économie vaudou* » pour qualifier la courbe de LAFFER.

Aujourd'hui, personne ne remet en cause le constat : il y a eu une forte croissance des revenus des plus riches -à commencer par ceux exponentiels des actionnaires-, même pendant les périodes de crise que nous avons connues, dont le corollaire est une forte hausse des inégalités et une stagnation des revenus et salaires des classes moyennes. Pour autant, cette idée est devenue hégémonique tant au niveau économique que politique.

Emmanuel SAEZ et Gabriel ZUCMAN ont montré comment les États-Unis ont connu la plus forte croissance de leur histoire, alors même qu'ils avaient le système fiscal le plus progressif au

monde, avec un taux marginal pouvant aller jusqu'à 90 %. L'histoire montre que la théorie du ruissellement est fautive. Le consentement à l'impôt n'est pas mu seulement par des réflexes économiques, individuels, mais il y a des raisons collectives d'intérêt général.

Dorénavant, il est devenu impossible d'augmenter les impôts même en période de crise, ce qui se justifierait pourtant aujourd'hui. Nous voyons tous l'effet sur les services publics. Il y a un consensus « lafferien » dans la classe politique et les milieux économiquement dominants. Alors même que l'État connaît un niveau de dépense sans précédent depuis 1945, le discours reste le même : il ne faut pas augmenter les impôts en proportion des dépenses dont la société a besoin.

Cette vision politique de l'économie et de la fiscalité a amené à réduire le train de vie de l'État jugé trop coûteux. Les services publics sont en constante réorganisation à la recherche de réduction de coûts, de gain de productivité, de recherche « d'efficacité », sur fond de réduction drastique des effectifs.

La crise sanitaire a montré l'attachement des Français à leurs services publics. Elle a montré également que le nombre d'agents publics était insuffisant. Et la crise sanitaire va faire place à une crise sociale de grande ampleur, car on refuse de partager le coût de la crise sanitaire de manière équitable. Derrière la communication de l'exécutif, il y a une réalité que personne ne peut remettre en cause. Le gouvernement continue à dérouler la loi de transformation de la Fonction Publique : détachement forcé en cas d'externalisation, reconversion des emplois en CDI dans certains cas, même l'indemnisation en cas de rupture conventionnelle a été revue largement à la baisse ...

La politique de destruction de la Fonction Publique se poursuit inexorablement avec la mise en place du Comité Social d'Administration et va donc permettre de réduire encore les droits et garanties des agents.

Après la suppression des CAP, c'est la suppression des CHSCT et donc la fin de tout dialogue social comme nous avons pu le constater au plan national à la DGFIP lors des réunions « d'information » sur les mutations.

Concernant le dialogue social et dans ce contexte de crise sanitaire qui a frappé notre pays, nous aurions pensé que le gouvernement et la DGAFP aurait la volonté de tirer les conséquences et tous les enseignements de cette crise afin de réorienter la politique générale de l'état, à l'image de ceux de la Libération.

Il n'en est malheureusement rien !

La période qui vient de finir n'est en rien banale. Et le retour à la « normale » n'est qu'une illusion.

Lors de ce confinement, on a mesuré les dégâts de la marchandisation de la santé, on a encore une fois compté sur les services publics alors que leur casse est sciemment organisée. Alors que depuis tant d'années, la Fonction publique est montrée du doigt et ses agents mal considérés, mal payés, ils ont répondu présent sans discontinuer, se portant souvent volontaires pour des missions qui n'étaient pas les leur dans des conditions d'exercice difficiles.

Pour les remercier, le Ministre de l'Action et des Comptes publics DARMANIN qui en a profité dans la période pour se faire réélire Maire de Tourcoing et cumuler les fonctions, a proposé une ordonnance pour nous confisquer nos jours ARTT et de congés ... On se serait passé d'un tel remerciement !

On a également vu de manière visible le travail de tous les « invisibles » comme on dit maintenant, de l'armée de précaires comme hier l'armée de l'ombre, les premières et premiers de corvées, le

plus souvent des femmes, qui ont des salaires de misère et des conditions de travail dégradées et qui pourtant ont assuré la survie de millions de personnes, parfois au prix de leur vie comme ces caissières de supermarché. Il y a aussi ceux et celles qui ont vu leur activité stoppée nette, et les femmes, les enfants, victimes de violences conjugales et domestiques durant le confinement.

C'est un fait, la crise économique s'installe. Le recul du PIB de 12 % depuis le début de cette crise est la conséquence de la mise à l'arrêt d'une partie de la production et d'une forte baisse de la consommation. La récession s'installe et se traduit déjà par de très nombreux licenciements et son corollaire l'explosion du taux de chômage tandis que parallèlement la distribution des dividendes aux actionnaires ne faiblit pas (1,8 milliard pour les actionnaires de Total, par exemple). Les mesures de prise en charge du chômage partiel et les différentes aides aux entreprises représentent à ce jour plus de 220 milliards soit plus de 2/3 des recettes annuelles de l'Etat, auxquelles s'ajoute la garantie pour les prêts bancaires de 300 milliards augmentant ainsi la dette publique d'Etat qui avoisine d'ores et déjà 120 % du PIB.

Face à cela, le gouvernement par la voix du Ministre de l'Economie et des Finances LE MAIRE , et le Président lui-même, nous préparent déjà à nous faire « payer la crise » avec les mêmes vieilles recettes : nouvelles coupes sociales, baisse des salaires, travailler plus et destruction massive des services publics (ou du moins de ce qu'il en reste !) et des emplois (800 000 selon lui). Mais n'oublions pas une chose : si l'économie a dû être stoppée c'est parce que le service public de santé a subi depuis des années et des années des coupes budgétaires et une réduction des moyens humains ne lui permettant pas de faire face à une telle pandémie !

C'est donc exactement l'inverse qu'il faut faire : redonner leur place aux services publics comme la colonne vertébrale du « vivre ensemble ».

Pour en venir au CHSCT et à son ordre du jour, maintenant que les plans de reprise d'activité des différentes directions ont été dévoilés, sans répondre pleinement aux demandes d'information du personnel et aux interrogations de ses représentants, sur les missions et la progressivité de la reprise du travail, l'organisation du travail en temps normal et dans le cadre du dé-confinement, la configuration des bâtiments, les moyens mis en œuvre pour assurer un nettoyage renforcé des locaux et des surfaces même si beaucoup a été fait, la prise de mesures précises et concrètes et adaptées aux situations spécifiques de travail de chaque service, le grand chapitre absent est celui sur les risques psychosociaux.

En effet, une reprise d'activité ou une sortie du confinement ne signifie pas un retour à la normale.

Les changements des organisations du travail ont eu et vont avoir des conséquences en matière de risques psychosociaux : notamment pour ce qui concerne le manque de reconnaissance des efforts déployés, la surcharge de travail, l'insuffisance du management, l'insécurité médicale, le sentiment d'iniquité, le conflit de valeurs entre productivité et santé.

Plus particulièrement, la fragmentation des équipes constitue une contrainte importante, car le collectif de travail constitue une ressource majeure pour réaliser le travail et faire face aux difficultés.

C'est particulièrement vrai à la DRFiP pour les problématiques d'accueil par exemple, ou de non-accueil sans rendez-vous en réalité, avec vigiles professionnels au départ, puis improvisés désignés d'office par la suite ...

Lors de la reprise, aucune décision pour mettre en oeuvre des mesures de prévention de ces risques psychosociaux ne figure dans les plans de reprise d'activité présentés, ou alors très à la marge.

Comme adapter la charge de travail. Il est important de garder en mémoire qu'il est impossible de revenir à une productivité normale du jour au lendemain. Le management doit se montrer disponible, prendre en compte les difficultés rencontrées par les agents, veiller à les informer, à les associer aux prises de décisions. Renforcer la communication en valorisant les efforts déployés par tous, mettre en avant le sens de la motivation. Se donner du temps pour reconstituer les collectifs de travail et le sentiment d'appartenance à ce collectif, souvent la fierté d'en être.

Si les administrations ont besoin de s'appuyer sur les agents pour réussir la reprise de leurs activités, il est important de garder en tête que l'implication et la motivation des agents ne sont pas des notions abstraites. Elles se développent et se stimulent à travers la reconnaissance et la valorisation du travail.

Aussi, il s'agit de veiller à développer le sentiment que les efforts déployés soient reconnus et récompensés par des mesures générales pour toutes et tous, fortes, plus intelligemment que par une prime exceptionnelle que personne ne revendiquait et qui, si nous utilisions la sémantique militaire chère à notre Président, divise les troupes entre « pseudos-héros » et « pseudos-planqués ».

Pour toutes ces raisons, si un enthousiasme avait pu naître de la reprise d'activité, le voici quand même bien hypothéqué.